Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1940)**

Heft 13

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

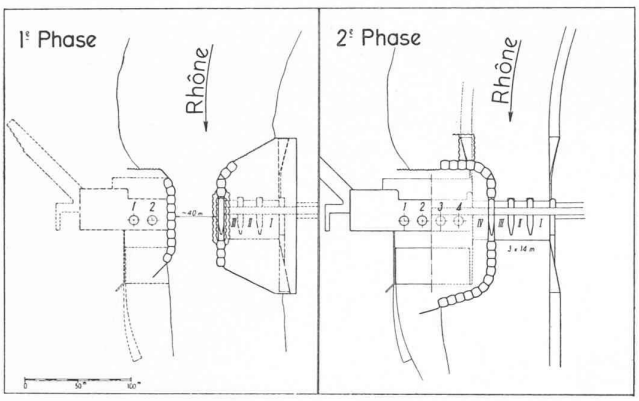

Fig. 3. — Schéma des phases de construction.

figure 3. La vue générale des travaux (fig. 4), prise en février 1940, synthétise les diverses activités du chantier jusqu'à ce jour et montre la réalisation du schéma de la figure 3 ; elle peut être comparée avec la figure 14 de l'article du 1er juillet 1939.

Enfin la figure 5 fait ressortir l'aspect général du chantier ; on aperçoit au premier plan le début de la fouille de la digue de Cheneviers qui devra prolonger le barrage sur la rive gauche. Cette fouille sert actuellement de voie d'accès au chantier du barrage situé à l'intérieur de l'enceinte rive gauche.

Travaux de correction du Rhône.

A part quelques dragages entrepris soit à l'aide d'un dragline Bucyrus, soit à l'aide d'une drague, dans le premier kilomètre du Rhône situé directement à l'aval du barrage, l'activité de ces 12 derniers mois s'est concentrée presque uniquement sur l'exécution des deux coupures dites de la Boucle de Cartigny et de la Boucle des Prés de Bonne. Le mouvement des terres correspondant à ces deux tranchées d'environ 170 m et 250 m de longueur et de 70 m de largeur de radier est approximativement de 400 000 m³.

Ces travaux furent poursuivis à l'aide de scrapers dont l'action a été renforcée par des pelles et draglines Bucyrus. Au lieu d'achever ces excavations par dragages, comme prévu au programme primitif, on laissa en place les bouchons amont et aval des deux coupures, ce qui permit à l'aide de batteries de pompes relativement peu importantes, d'excaver presque à sec avec des scrapers et des pelles mécaniques travaillant en rétro ou en butte.

Dans cette partie du canal de fuite, le revêtement des berges qui était prévu avec des gabions, est réalisé avec des enrochements.

A l'heure actuelle, la coupure de la Boucle de Cartigny est à peu près achevée, enrochements compris, et la rive gauche de la Boucle des Prés de Bonne est revêtue de sa protection d'enrochements.

* * *

Ainsi que cela ressort de la description ci-dessus, les événements de septembre dernier n'ont pas arrêté l'activité du chantier. Il faut cependant indiquer que, la mobilisation de l'Armée suisse ayant diminué un peu les effectifs et modifié la provenance de quelques matériaux, il a été nécessaire de modifier les programmes primitifs pour les adapter aux circonstances. Il semble cependant, si les conditions générales actuelles ne s'aggravent pas, que la date d'achèvement des travaux primitivement envisagée ne doive être reculée que de quelques mois.

On peut indiquer en terminant que, depuis avril 1939, les vannes-secteur du barrage ont été adjugées à la S. A. Conrad Zschokke, Constructions Métalliques, à Döttingen, les vannes-clapet supérieures du barrage aux Ateliers des Charmilles, les batardeaux du barrage aux Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey, et ceux de l'usine (amont et aval) à l'Association des Ateliers Jonneret de Genève et des Ateliers Giovanola de Monthey ; ces trois dernières fournitures seront exécutées avec l'intervention des Ateliers Genevois de Constructions Métalliques en qualité de sous-traitant.

F. B.

Concours pour la construction d'une école à Genthod.

Ce concours était ouvert à tous les architectes, dessinateurs et techniciens suisses domiciliés dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1938.

Le jury était constitué de MM. Wenger, architecte, maire de Genthod, président ; Guyonnet, Hœchel, Torcapel, architectes à Genève ; de Planta, ingénieur, conseiller municipal à Genthod. Il disposait d'une somme de Fr. 3000 pour récompenser les trois meilleurs projets.

Il était stipulé que si la construction s'exécutait, les plans définitifs et la direction des travaux seraient confiés à l'auteur du projet classé en premier rang ; mais la commune de Genthod réservait sa décision à ce sujet.

Les concurrents devaient prévoir sur le terrain mis à leur disposition une classe enfantine et une salle de jeux placées au rez-de-chaussée avec entrée indépendante, deux classes primaires avec divers locaux annexes (bibliothèque, salle des maîtres, W.-C., vestiaires, etc.) et un appartement de quatre pièces. Deux préaux distincts étaient demandés.

Extrait du rapport du jury.

Le jury s'est réuni les vendredi 5 et samedi 6 avril 1940 dans la Salle des Congrès où sont exposés les 46 projets.

Au premier tour sont éliminés à l'unanimité deux projets pour insuffisance générale ; puis, au second tour, 19 projets qui, malgré certaines qualités, présentent des défauts graves ou une insuffisance d'étude évidente. Au troisième tour, le jury élimine encore 10 projets auxquels peuvent s'appliquer, dans une certaine mesure, les critiques qui viennent d'être formulées.

Les 15 projets restés en présence ont donné lieu à un nouvel examen et 9 projets sont éliminés en quatrième tour.

Après en avoir fait la critique détaillée, le jury constate qu'aucun de ces 6 projets ne peut être recommandé pour

(Suite page 156.)

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE A GENTHOD

Premier rang : projet « Arc », de M. *J. Stengelin*, architecte, à Cologny.

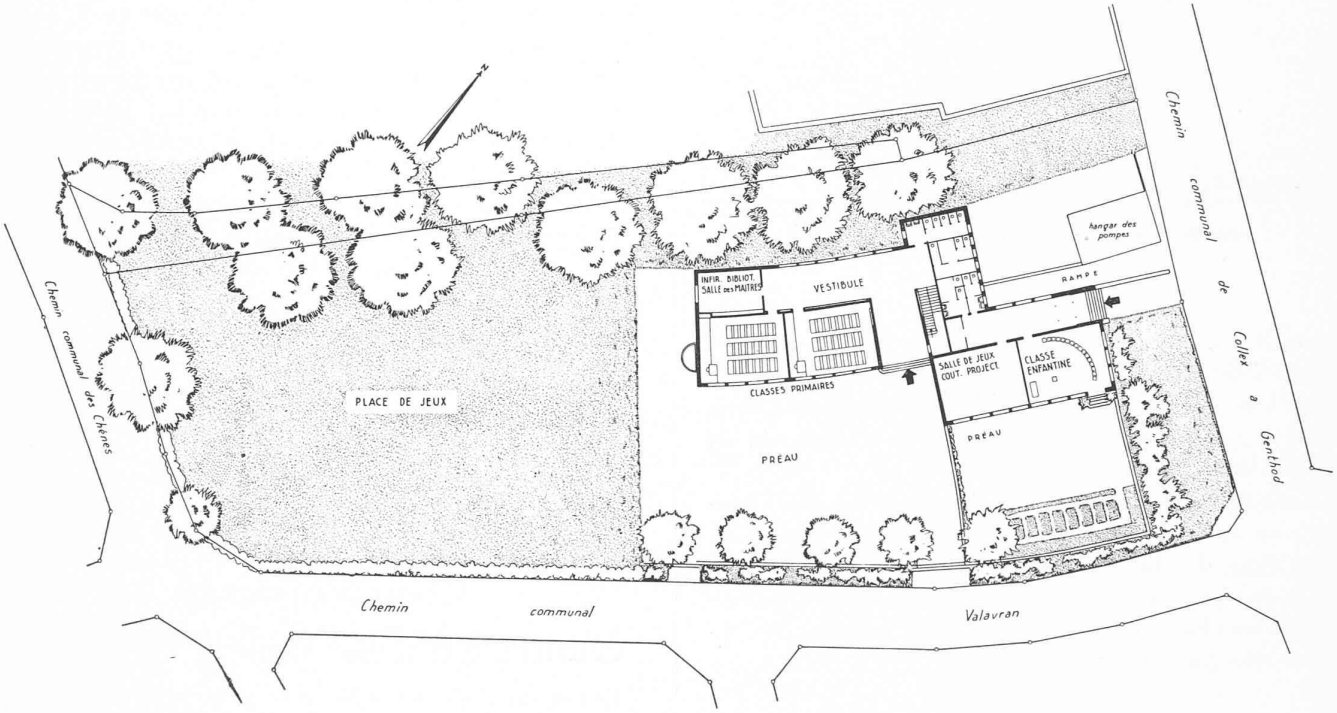

Plan — Echelle 1 : 750.

Façade nord-est.

Echelle 1 : 500.

Façade sud-est.

Echelle 1 : 500.

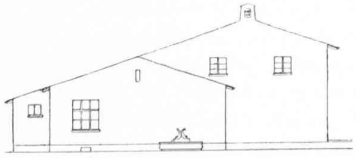

Façade sud-ouest.

Echelle 1 : 500.

Jugement du jury :

Implantation excellente, particulièrement bien adaptée aux terrain, mais sans étude de détail des préaux. Accès bien situés à condition de créer encore une entrée directe dans le préau de l'école enfantine sur le chemin de Valavran. Plan simple et clair, de construction économique. Groupe des toilettes bien placé, mais à revoir dans le détail. L'architecture sans prétention est exprimée un peu trop schématiquement, mais reste très sympathique par l'heureux groupement des corps de bâtiments.

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE A GENTHOD

Deuxième rang : projet « Voyelle », de M. *Pierre Braillard*, architecte, Genève.

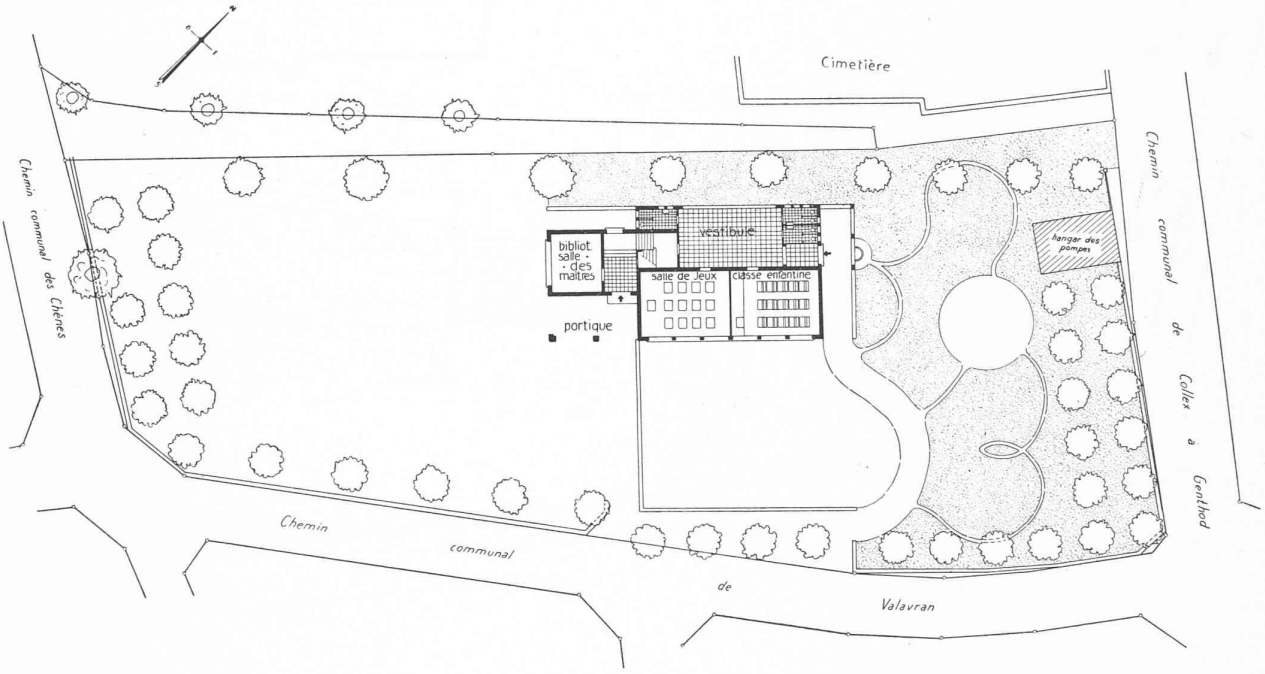

Plan — Echelle 1 : 750.

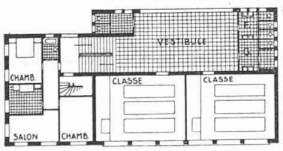

Plan du 1er étage.

Echelle 1 : 750.

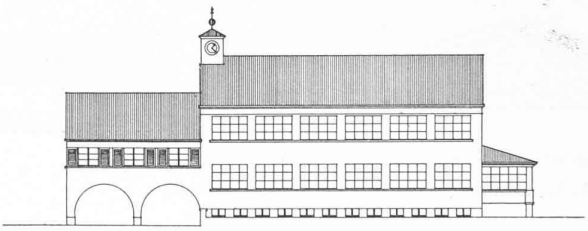

Façade sud-est.

Echelle 1 : 500.

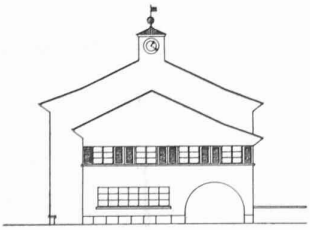

Façade sud-ouest.

Echelle 1 : 500.

Façade nord-est.

Echelle 1 : 500.

Jugement du jury :

En situation, le bâtiment serait à rapprocher de la route de Collex. Le préau de l'école enfantine a été agrandi au détriment de la place de jeux ; une étude de détail de ces emplacements eût été souhaitable. Les accès sont bien placés. La liaison directe de plain-pied des classes enfantines avec le préau n'est pas possible, car elle nécessiterait une modification des niveaux des étages dans les deux corps de bâtiment. Les qualités architecturales en plan et en façade sont évidentes. Le retrait du bâtiment d'habitation sur celui des classes devrait se trouver sur la face principale. La construction sur deux étages est économique.

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE A GENTHOD

Troisième rang : Projet « Frondaison » de *Atelier d'Architectes*, Genève.

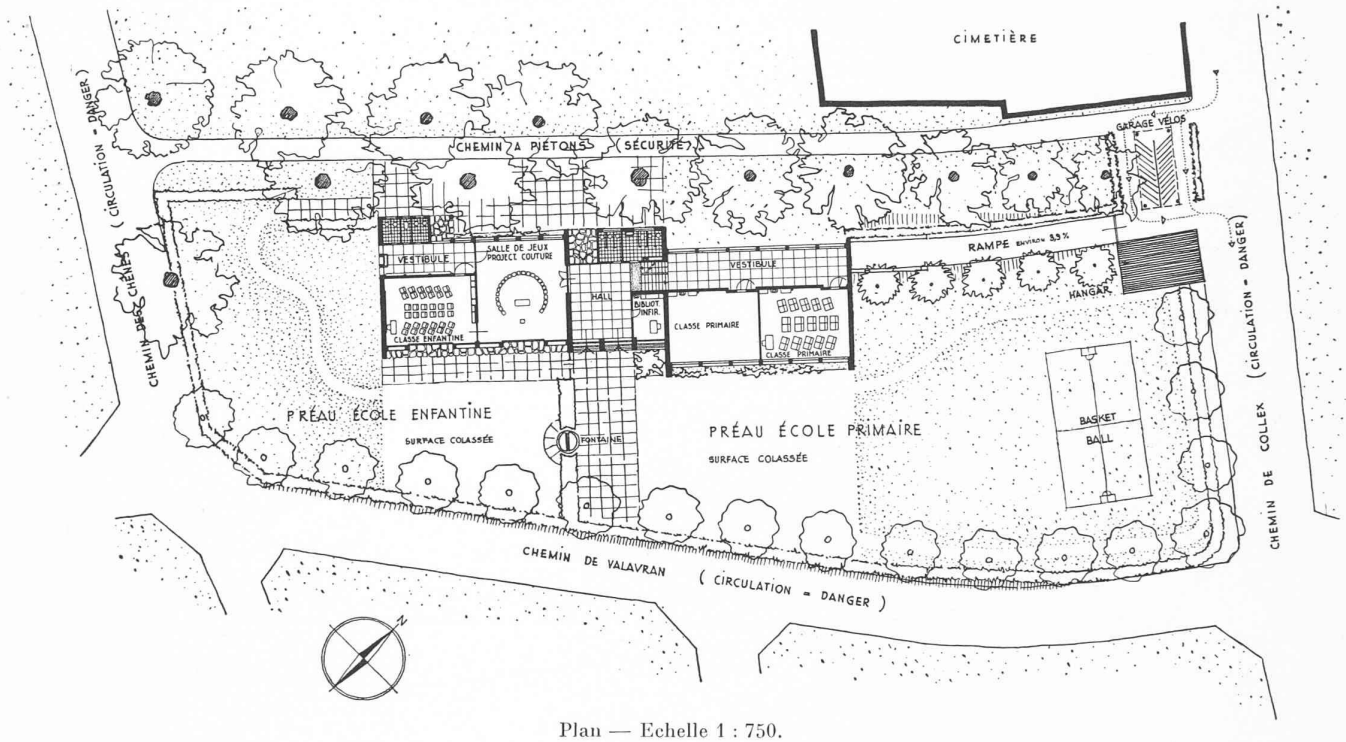

Plan — Echelle 1 : 750.

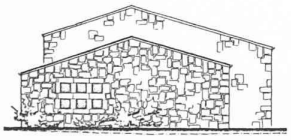

Façade sud-ouest.
Echelle 1 : 500.

Façade sud-est.
Echelle 1 : 500.

Jugement du jury :

Implantation trop centrale. Les classes devraient être inversées pour placer le préau de l'école primaire au S.-O. Les entrées postérieures seraient mieux placées latéralement. Bon accès au sous-sol. La relation entre classes enfantines et l'extérieur est bien prévue.

La composition du plan indique bien la séparation des deux groupes scolaires, par contre le développement de la façade est trop considérable. Bonne tenue générale du projet.

---

l'exécution sans nouvelles études et n'octroie, de ce fait, aucun premier prix. Il procède comme suit au classement des trois projets considérés comme les meilleurs :

Premier rang : « ARC », Fr. 1200.

Deuxième rang : « Voyelle », Fr. 1000.

Troisième rang : « Frondaison », Fr. 800.

Il recommande de remettre à l'auteur du projet classé en premier rang la suite des études.

Après l'ouverture des plis, le classement se présente comme suit :

Premier rang : M. *Jean Stengelin*, architecte, Cologny.

Deuxième rang : M. *Pierre Braillard*, architecte, 8, Rue de l'Arquebuse, à Genève.

Troisième rang : *Ateliers d'Architectes*, 14, Rue Pierre Fatio, à Genève.

Les représentants de la Commune proposent à l'achat les deux projets suivants :

« Nature », pour Fr. 250, de M. *A. Lozeron*, architecte, Genève.

« Double Mixte », pour Fr. 250, de MM. *Ch.* et *R. Breitenbücher*, architectes, Genève.

Genève, le 9 avril 1940.

Supplément au N° du 29 juin 1940 du
BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

JEAN LANDRY, ingénieur

1875 - 1940

Seite / page

leer / vide / blank